

Les Déchets Diffus Spécifiques

**Pensez à votre santé
et à l'environnement**



Les DDS, les déchets spécifiques ne vont pas à la poubelle, ni dans la nature, ils doivent être apportés systématiquement en déchèterie. Depuis 2013, ECODDS est l'éco-organisme auquel adhère le SICTOM pour la gestion spécifique de ces déchets.

LES DDS (DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES), C'EST QUOI ?

Ce sont des produits issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage. Il se présente sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse.

POURQUOI LES DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ?



Les produits chimiques usagés peuvent constituer des déchets dangereux pour votre santé et être un réel facteur de pollution. Ils ne peuvent pas être pris en charge par le ramassage des ordures ménagères.

VIDES OU PLEIN ET IDENTIFIÉ

- Qu'ils soient vides, souillés, avec un reste de contenu ou pleins, vos déchets chimiques doivent être déposés en déchèterie. Veillez, par ailleurs, à bien visser les bouchons pour éviter tout écoulement.
- S'ils ne se trouvent pas dans leur contenant d'origine (par exemple, si vous avez vidé du *Whitespirit* dans une bouteille d'eau), il est important d'identifier vos produits en collant une étiquette sur leur emballage.



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER :

- Déposer vos produits dans la zone prévue à cet effet.
- Les produits professionnels, agricoles, radioactifs, explosifs et les bouteilles de gaz sont interdits.

Quelques chiffres...

Tous ces déchets récupérés sur la zone du SICTOM représentent :

2017 : 111 tonnes
2018 : 125 tonnes

MÉMO TRI DDS

Quels déchets déposer en déchèterie ?

Chauffage, cheminée, barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.

Bricolage & Décoration



Enduit, colle, mastic, résine.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide-rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Entretien jardin



Engrais non organique, anti-mousses et moisissures, herbicide, fongicide.

Entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

**Conservez ce mémo tri DDS,
il vous rendra service !**

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Vous souhaitez en savoir plus sur la gestion des TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures) de votre territoire ? Le SICTOM de la zone de Dole, en lien avec l'association Coop-Agir, vous invite :

à découvrir les locaux de l'atelier chantier d'insertion Interfringue, le vendredi 22 novembre 2019, de 9h à 11h, au 15 avenue de Landon à Dole.

À cette occasion, nous vous proposerons :

- Un accueil café, accompagné d'une présentation des intervenants (M^{me} MOINE : Ambassadrice du tri du SICTOM de la Zone de Dole et M. DOUAY : Chef de service IAE de l'association Coop'Agir),
- Une sensibilisation liée aux indicateurs clés du secteur des TLC,
- Une présentation succincte du parcours d'accompagnement vers l'emploi, proposée par Interfringue,

• Un temps d'échange sur la prévention et la réduction des déchets.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire en envoyant un mail à : prevention@sictomdole.fr

